

L'autre forme de coopération spéciale concerne *la jeunesse du Canada*, pour laquelle les forêts sont actuellement conservées et qui devra un jour en assumer la responsabilité. *Le développement durable est un concept qui doit guider toutes les générations à venir* et ses principes doivent faire partie intégrante de notre vision des choses. Or, cette évolution ne peut se faire qu'en développant très tôt dans la vie un respect profond et durable à l'égard de la forêt — et de *sa valeur économique et environnementale pour le Canada* — et en préservant ce respect par le biais d'activités de sensibilisation, tant à l'école que dans le milieu familial. Ce respect doit aussi être entretenu *dans la nature* et, à cet égard, les possibilités sont nombreuses de créer toutes sortes de groupes de jeunes pour les amener à participer à toute une gamme d'activités de vulgarisation dans chaque région forestière. Tant l'industrie que les ministères fédéral et provinciaux des forêts bénéficieraient grandement d'échanges semblables avec la jeunesse canadienne; d'ailleurs, un bon nombre de programmes existent déjà grâce aux clubs 4-H aux Jeunes naturalistes et à d'autres groupes du genre, surtout dans les collectivités rurales.

Ainsi, nos priorités en vue de définir nos objectifs dans le secteur forestier consistent à répondre aux questions suivantes : *qu'attendent les Canadiens de leurs forêts? Par quels moyens ces objectifs peuvent-ils être atteints de façon durable?*

Nous ne devons pas oublier que, comme la plupart des forêts du Canada appartiennent à l'État, c'est pour cette raison qu'il faut convaincre la *population* que la coupe *peut* se faire sans nuire ni aux autres valeurs forestières, ni à l'environnement.

*...la population conteste aujourd'hui à l'industrie et au gouvernement le droit d'utiliser les forêts pour en tirer un bénéfice privé. Elle commence à mettre en doute les avantages des techniques d'exploitation conventionnelles.* — Robert Carswell, président, Habitat faunique Canada (fascicule 21:6).

Finalement, de toutes les formes de *coopération* que puisse envisager le ministre des Forêts, celle qu'il établira avec ses *collègues du Cabinet*, à Ottawa, est peut-être la plus évidente et la plus patente. Sans l'appui ferme et la coopération des ministres, Forêts Canada deviendra un tigre édenté. *Le moyen* d'établir cette coopération doit faire partie du *mandat* parce que, comme nous l'avons mentionné plus d'une fois dans le présent rapport, il est inutile d'autoriser Forêts Canada à se lancer dans sa mission *si l'organisme n'est pas doté, dès le départ, de la force et de l'envergure dont il a besoin pour la remplir correctement.*

Les témoins, de façon unanime et avec insistance, ont dit souhaiter que le ministre des Forêts puisse exercer une influence considérable au Cabinet, à la mesure de l'importance que revêt le secteur forestier tant pour la vie économique du Canada que pour son